

Sommaire

I- L'annuité d'amortissement (dotation)

1-1/ En cas amortissement constant

1-2/ En cas amortissement dégressif

II- Comptabilisation de la dotation (Journal)

III- Écriture comptable de la cession et la sortie (Journal)

IV- Écriture comptable du retrait

I- L'annuité d'amortissement (dotation)

1-1/ En cas amortissement constant

Dans le cas de l'amortissement linéaire, l'annuité est constante sur la durée de vie du bien. Elle représente la dépréciation annuelle de l'immobilisation.

$$a = \frac{VE}{N} = VE \times \frac{t_x}{100} \times \frac{n}{12}$$

1-2/ En cas amortissement constant

Annuité d'amortissement

Annuité dégressive = VNA au début de l'exercice x Taux dégressif

Plan d'amortissement dégressif

Voir l'explication des cas de la dotation sous forme des schémas sur la vidéo.

Voir l'explication avec 2 cas du plan d'amortissement dans la vidéo suivante (Prochaine séance).

II- Comptabilisation de la dotation (Journal)

| 31/12 | |
|-------|--|
| 6191 | Dotations d'exploitation aux amortissements de l'immobilisation en non-valeurs |
| 6192 | Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations incorporelles |
| 6193 | Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles |
| 28117 | Amortissements des frais de publicité |
| 2822 | Amortissements des brevets, marques, droits et valeurs similaires |
| 28355 | Amortissements du matériel informatique |
| | Dotations de l'exercice |

III- Écriture comptable de la cession et la sortie (Journal)

À la cession du matériel informatique INFO 2 :

| | | 31/12 |
|-------|---|-------|
| 3481 | Créances sur cessions d'immobilisations | |
| 7513 | P.C des immobilisations corporelles Prix de cession du matériel INFO 2 | |
| 28355 | Amortissements du matériel informatique | |
| 6513 | VNA des immobilisations corporelles cédées | |
| 2355 | Matériel informatique Sortie du matériel INFO 2 | |

Explication et méthode de calcul sur la vidéo

IV- Écriture comptable du retrait

Au retrait des frais d'augmentation du capital :

| | | 31/12 |
|-------|--|-------|
| 28113 | Amortissements des frais d'augmentation du capital | |
| 2113 | Frais d'augmentation du capital Retrait des frais d'augmentation du capital | |